



Compte-rendu du Comité Technique Local du 8 juillet 2021

Le CTL était présidé par Monsieur Frank MORDACQ et a débuté à 9h50.

1) Nouveau Réseau de Proximité (avis)

- Transfert des budgets principaux et annexes de 4 communes du Pas-de-Calais (Laventie, Saily-sur-La-Lys, Lestrem et Fleurbaix) vers la Trésorerie d'Hazebrouck:

La DRFIP nous indique que :

La mission est transférée au 1er septembre 2021 mais les emplois seront transférés au 1er septembre 2022 (2 emplois non définis, agents ou contrôleurs).

L'UNSA a voté CONTRE

- Transfert de l'activité du Centre Hospitalier de La Bassée vers la DDFIP du Pas-de-Calais:

La DRFIP nous indique que :

3 établissements hospitaliers du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) se situent dans le Pas-de-Calais. La mission est transférée au 1er septembre 2021 mais les emplois seront transférés au 1er septembre 2022 (un contrôleur suivra son emploi vers la Trésorerie hospitalière de Lens).

L'UNSA a voté CONTRE

3) Bilan du télétravail dans le contexte de la crise sanitaire (information) et présentation du nouveau protocole (avis)

La DRFIP nous indique que :

- Bilan du télétravail:

	Avril 2020	Mars 2021
Nombre d'agents en télétravail	746	1609
Pourcentage de télétravailleurs	26 %	55 %

Le parc d'ordinateurs nomades est composé à 89 % de portables.
De plus en plus d'applications sont éligibles au télétravail.

L'UNSA précise que la réussite du télétravail dans les conditions de crise sanitaire est surtout due à la valeur des agents de la DRFIP NORD !!

- Nouveau protocole:

Dépôt des demandes de télétravail	A TOUT MOMENT DE L'ANNEE
Autorité décisionnaire	CHEF DE SERVICE
Dépôt des demandes de télétravail	(précédemment le service Ressources Humaines) entretien informel avec le chef de service avant la prise de décision
Gestion des demandes	demande sur l'application SIRHIUS que la réponse du CDS soit positive ou négative sur le nombre de jours de télétravail demandés ou la demande de télétravail car le CDS devra apporter des arguments au refus
Validité de l'autorisation	Pas de demande annuelle de renouvellement
Lieu d'exercice du télétravail	Le domicile principal, la résidence secondaire, le domicile d'un parent aidé... Le chef de service pourra refuser un lieu de télétravail trop éloigné
Nombre de jours de télétravail régulier	Jusqu'à 3 jours par semaine
Nombre de jours de télétravail flottant	Ouvert à tous les agents pouvant prétendre au télétravail et pourra se cumuler avec le télétravail régulier Le nombre de jours ne pourra être inférieur à 12 jours et le report des jours non pris ne sera pas autorisé
Report des journées fixes non télétravaillées	Quand la présence de l'agent sur le lieu de travail sera impérative, le report de la journée de télétravail pourra se faire
Durée d'ancienneté minimale sur le poste	Tout les agents pourront faire une demande sans justification d'une durée d'ancienneté sur le poste Un délai d'adaptation de 3 mois sera demandé pour les nouveaux agents
Equipement du télétravailleur	Un ordinateur portable et son équipement ainsi qu'un téléphone professionnel pour certains agents télétravailleurs

La DRFIP nous indique qu'aucune consigne n'a été transmise aux chefs de service pour limiter le nombre de jours télétravaillés à 2 jours par semaine.

L'UNSA s'est abstenue lors du vote

3) Résultats de la consultation des agents du centre de contact de Lille Cité sur les horaires variables classiques, décalés et en période d'ouverture élargie (information)

Seuls les agents titulaires ont été consultés (les EDR n'ont pas pu participer au vote).
Les agents se sont prononcés pour des modifications.

Le DRFIP nous a indiqué que, le jour ou les 2 centres seront fusionnés, le centre de contact de l'INM partira vers le centre de contact de la cité administrative.

2) Relocalisation : modalités de mise en place du service national de gestion des quitus de

Denain (avis)

Le service comportera 26 agents (1 A+, 2 A, 12 B et 11 C).

Il sera situé au 1er étage du CDFIP de Denain et sera mis en place à partir de septembre 2021.

A partir de septembre 2021, les agents suivront une formation théorique et pratique.

A partir de 2022, le service s'occupera des demandes de quitus des 4 principaux départements de France (Nord, Pas-de-Calais, Moselle et Bas-Rhin).

A partir de septembre 2023, le service s'occupera de l'ensemble des demandes du territoire national avec la mise en place de l'application IQUIT.

Cette application utilisera l'intelligence artificielle afin de permettre une délivrance automatisée de 70% des demandes. Les 30% de demandes restantes seront traitées de façon traditionnelle car considérées comme des demandes « fraudogènes » (sans augmentation d'effectifs).

L'UNSA remarque qu'à la lecture des mutations, il manquera 4 agents C au 1er septembre. Un agent des Yvelines arrive au 1^{er} septembre et les 3 emplois manquant seront « compensés » par le recrutement de 3 contractuels...

Concernant l'adaptation des locaux, des travaux de désamiantage ont été effectués.

14 places de parking supplémentaires doivent être créées (devis en cours).

La superficie de la cafétéria ne sera pas augmentée.

L'UNSA remarque que la superficie par agent se réduit...

L'UNSA a indiqué que :

La cafétéria a un mur commun avec la salle de réunion sur plusieurs mètres.

La salle de réunion est très loin de servir tous les jours. Si elle sert 1 fois par semaine, c'est déjà beaucoup.

Ce mur commun pourrait être remplacé par une paroi en accordéon ou une double porte afin que les agents puissent profiter de la salle de réunion pour déjeuner quand celle-ci ne sert pas.

Le mobilier pourrait être adapté (tables roulantes et pliantes et chaises empilables).

L'UNSA a voté CONTRE

Lors de ce CTL, le sujet de l'avenir du Centre d'Encaissement de Lille a été évoqué.

Sa fermeture est prévue en 2023.

Actuellement, 51 agents y travaillent dont 4 partent en retraite d'ici 2023.

Le DRFIP a indiqué que personne ne restera sur le bord de la route...

Frédéric NYCZKA, titulaire en présentiel

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>



NORD